

Monsieur Le Président, Madame la DRH,
Monsieur le Responsable des relations sociales,
Mesdames et Messieurs les élus du CSE,

La **CFE-CGC** souhaite attirer l'attention de la Direction sur un événement majeur pour notre secteur : **l'acquisition d'Exail par Thales**.

Cette opération fait émerger un acteur de tout premier plan dans les domaines de la robotique navale, des drones et des systèmes autonomes. En s'appuyant sur la puissance industrielle, commerciale et internationale de Thales, Exail bénéficiera d'une visibilité et d'une capacité d'investissement considérablement renforcées.

Dans le contexte géopolitique actuel, les conflits récents ont démontré que les drones, qu'ils soient aériens, de surface ou sous-marins, sont devenus un élément central des capacités militaires. La maîtrise de ces technologies constitue désormais un enjeu stratégique majeur. **Pour Naval Group et Sirehna, cette évolution ne peut être considérée comme un simple mouvement de marché.** Il intervient alors que notre entreprise fait face à plusieurs difficultés internes : contraintes d'organisation, tensions sur les ressources, délais de développement, processus mal établis, complexes et avec une application hétérogène.

La **CFE-CGC** souhaite donc connaître l'analyse de la Direction face à cette nouvelle donne concurrentielle. Quelle est la stratégie de Naval Group pour préserver sa position sur les marchés des drones et de la robotique navale ? Quels investissements sont prévus pour maintenir notre compétitivité face à un concurrent désormais considérablement renforcé ?

Les salariés disposent des compétences et du savoir-faire nécessaires. Ils attendent désormais une vision stratégique claire et des ambitions à la hauteur des enjeux industriels qui se dessinent.

La **CFE-CGC** alerte de nouveau la direction sur le **projet Marinaa**. À la suite du non-franchissement de la SVR 1.1 nous constatons qu'une solution consistant à développer un correctif en seulement une semaine est désormais envisagée. Si nous comprenons les enjeux économiques du programme, la **CFE-CGC** s'inquiète de voir les impératifs calendaires prendre le pas sur les exigences techniques et industrielles.

Cette situation nous rappelle des **pratiques inchangées depuis des années** maintenant sur ce projet : pression accrue sur les équipes, délais incompatibles avec une réalisation maîtrisée, contournement des processus qualité, réduction des phases de vérification et des analyses de non-régression. À vouloir répondre dans l'urgence, le risque est de créer de nouvelles difficultés techniques demain, au détriment de la qualité du produit, de la sécurité des équipes et, in fine, de la satisfaction du client.

La **CFE-CGC** appelle la Direction à **retrouver le recul nécessaire face aux pressions contractuelles et financières**. La meilleure réponse à un client n'est pas toujours la plus rapide, mais celle qui garantit une solution robuste, durable et conforme aux standards d'excellence de Naval Group.

Compte-rendu
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

P. Nicolas (DS)
M. Olivia
M. Leïla

A. Audrey (DS)
S. Stéphanie
G. Nathalie

S. Lucky (DS)
C. Estelle
C. Benjamin

S. Roberto
D. Sébastien
B. Céline

J'adhère



La **CFE-CGC** a soutenu et continuera à soutenir la mise à disposition de salariés chez Cortaix, convaincue de la nécessité d'accélérer le développement de nos compétences en intelligence artificielle.

En revanche, la **CFE-CGC** s'interroge sur la **gestion des retours de mise à disposition des salariés** au regard des retours des salariés de Naviris. Les difficultés rencontrées et les interrogations exprimées par les équipes laissent penser que les engagements contractuels ne sont pas pleinement respectés. Cette situation est préoccupante, tant pour les salariés concernés que pour la crédibilité de Naval Group. La **CFE-CGC** demande donc à la Direction de préciser les mesures qu'elle entend prendre afin de garantir le respect des engagements pris envers les salariés et des dispositions prévues par les conventions de mise à disposition.

Enfin, ce mois-ci c'est le sommeil qui est mis à l'honneur dans le planning QVCT. Quelle ironie sachant que la direction cherche un moyen pour **fermer la salle de sieste**, qui est comble à chaque pause méridienne, et qu'aucun indicateur ne montre une quelconque perte de productivité depuis sa mise à disposition.

Merci de votre attention.

Compte-rendu
en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

P. Nicolas (DS)

M. Olivia

M. Leïla

A. Audrey (DS)

S. Stéphanie

G. Nathalie

S. Lucky (DS)

C. Estelle

C. Benjamin

S. Roberto

D. Sébastien

B. Céline

J'adhère

